



Vente forcée d'une robe de mariée

Par **phenix41**, le **19/05/2013** à **20:57**

BONJOUR,

j'ai acheté une robe de mariage chez un dépositaire d'une grande marque, il se trouve que cette robe est trop grande de 3 taille ma compagne fait du 1,70cm pour 55kg taille 36 or cette robe se trouve être du 42 la vendeuse nous avait caché la taille lors de l'achat ils veulent la recouper entièrement par une couturière de leur boutique ??? nous disent qu'il n'est plus possible d'en commander une à notre taille.

de plus je n'ai reçu ni ticket de caisse ni bon de commande ni facture ils ont toujours une bonne raison (plus de papier, pas le temps, etc;;)

j'ai donné un acompte de 300 eur mais pas de ticket puis un chèque de 700 eur pour solder la totalité mais toujours pas de ticket ce n'est que 1 mois plus tard que j'ai dû me déplacer pour réclamer une facture que la vendeuse m'a fait manuscrite sans aucun descriptif....j'ai dû insister dans la boutique car elle voulait m'envoyer la facture par mail la vendeuse ne veut pas nous fournir une robe à notre taille ni faire le moindre remboursement quand au créateur il semble totalement se désinvestir de son dépositaire.

merci

Par **Lag0**, le **20/05/2013** à **10:06**

Bonjour,

Pourquoi parlez-vous de vente forcée ?

Ce n'est pas clair.

Vous avez bien acheté la robe volontairement ?

Y a-t-il eu tromperie sur la taille ? Et comment est-ce possible car normalement, une robe de

mariage, cela s'essaie en magasin afin de faire les inévitables retouches ?

Par **phenix41**, le **20/05/2013** à **21:23**

On nous a caché la taille, effectivement nous avons vu que celle ci était grande niveau largeur, mais on nous a certifié que c'était normal avec les robes de mariée. Nous avons appris sa taille qu'une fois avoir payé la totalité, et on nous refuse de commander une robe à la taille 36 prétextant que le créateur n'en fabrique plus or sur son site il est possible de commander une robe avec un délais de 12 semaines, donc oui il y'a bien eu tromperie sur la vente. Le seul et unique essayage a durer à peine 5 min, le jour de l'achat. De plus, depuis le début on avait aucun justificatif de paiement, ni contrat, ni bon de commande, ni ticket de caisse, ni devis etc... Nous avons obtenu une facture qu'après 1 mois après de nombreuses insistances... De plus concernant les retouches, ce n'est pas de simple retouche c'est carrément recouper toutes la robe, la boutique dépositaire nous a certifié que le créateur garantissait le produit sauf qu'après info auprès de celui ci il ne garantie pas le produit si celui ci est retouché ailleurs que chez lui.

Les retouches n'ont pas été encore faite, simplement parce que personne n'a prit les mensurations et que de plus on se bat pour avoir une robe neuve en 36